

Comment agir efficacement ?

On entend souvent : "je n'achète jamais d'avocats d'Israël", j'en parle à mes amis, mais que puis-je faire de plus ? La campagne BDS, c'est bien plus que le refus d'acheter des produits d'Israël ou des cibles du boycott. Vous pouvez revendiquer ce boycott et lui faire de la publicité en participant à des actions contre le commerce des magasins avec les entreprises israéliennes et leurs distributeurs notamment contre Carrefour. Contre les coopérations avec les institutions israéliennes, contre les entreprises françaises complices de la colonisation. La campagne BDS conteste les coopérations qui font passer Israël pour un Etat fréquentable alors que c'est un Etat hors la loi.

Pour agir : - Rejoignez-nous et participez aux activités des comités et collectifs Palestine les plus proches. - S'ils ne sont pas encore membres de BDS France, expliquez-leur la campagne.

- Sur vos lieux d'activités, notamment si vous êtes syndiquéE, sensibilisez vos collègues au sort des Palestinien·nes, expliquez que le meilleur moyen de les aider est de répondre à leur appel BDS, faites prendre position contre toute coopération avec une institution israélienne.

- Si vous êtes membre d'associations de solidarité et d'instances démocratiques, expliquez la campagne BDS, proposez-leur de se rallier à ses actions et de rejoindre BDS France. - Suivez, rapportez, expliquez, mobilisez par les réseaux sociaux.

QUESTIONS-RÉPONSES

Q: Est-ce que le boycott sert à quelque chose ?

R: Oui ! Et Israël s'en inquiète. Il a passé une loi contre le boycott et cherche à l'empêcher par tous les moyens. Le boycott et le désinvestissement affaiblissent le statut d'État normal d'Israël et son impunité.

Les signataires : Abna philistine - Alliance for Freedom and Dignity (AFD) - Américains Contre La Guerre - Appel Egalité - Association des Palestiniens en France - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Association des Tunisiens en France - Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Association National des Communistes - ATTAC France - Campagne Civile Internationale Pour La Protection Du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Collectif CRAAP - Collectif des Féministes Pour l'Égalité (CFPE) - Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Comités palestiniens pour le droit au retour - Comm. Proche Orient de Pax Christi - CGT Educ'Action - CGT INRAe - Confédération Nationale du Travail (CNT) - Confédération paysanne - Coordination inter-associative pour la Palestine - Coordination Universitaire pour la Palestine - CRIDDEV - Droit Solidarité - Émancipation syndicale et pédagogique - Emergence - Ensemble - Fédération Artisans du Monde - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives - Fédération Pour Une Alternative Sociale et Écologique (FASE) - Fédé Education Rech. Culture FERC CGT - Fédé Nat. Services Publics CGT - Fédé Nat. Industries chimiques CGT - Forum Social des Quartiers Populaires - Fondation Frantz Fanon - Front de Libération Décolonial - General Union of Palestinian Students (GUPS) - Génération Palestine - International Solidarity Mouvement (ISM) France - le Parti de Gauche - les Désobéissants - Mouvement des quartiers pour la justice sociale - Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) - Mouvement Immigrations Banlieues (MIB) - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Parti des Indigènes de la République (PIR) - Réseau Sortir du colonialisme - Réseau International Juif Antisioniste (International Jewish Anti-zionist Network) - Respaix - Réveil des consciences - Tsedek! Collectif Juif Décolonial - Union Communiste Libertaire - Union syndicale Solidaires - Union des Associations de Palestiniens de France - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens - Union Française des Consommateurs Musulmans (UFCM) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - et 71 comités et collectifs locaux

Q: Pourquoi s'en prendre à Israël et pas à de plus grosses puissances ?

R : D'abord parce que les Palestinien·nes nous le demandent. Et si nous citoyen·ne.s ne faisons rien contre une oppression aussi ancienne et aussi évidente, que ferons-nous ailleurs ? Bien entendu les droits humains sont universels, et nous dénonçons l'injustice et l'oppression partout où elle s'exerce, d'Afghanistan en Tchétchénie, d'Irak en Kanaky...

Q: Le boycott n'est-il pas une punition collective contre tous les Israéliens ?

R : L'appel au boycott concerne les institutions, pas les personnes, sauf si elles sont directement liées au gouvernement israélien ou à des organisations qui participent à l'écrasement des Palestinien·nes.

Q : Faut-il boycotter Coca-Cola, Pepsi, Danone, etc. ?

R : Beaucoup d'entreprises sont complices d'Israël. Mais les longues listes de boycott sont inefficaces. La campagne BDS propose le boycott stratégique d'un petit nombre d'entreprises centrales dans le soutien à Israël.

Q: Le boycott n'affecte-t-il pas aussi les Palestiniens eux-mêmes ?

R : En 2005, l'appel au boycott a été lancé par les Palestinien·nes qui en ont bien mesuré les conséquences et qui sont prêts à en payer le prix. Répondons efficacement à leur appel !

Q : Mais boycotter Israël, c'est illégal !

R : La France a été condamnée en 2020 par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour avoir rendu le boycott illégal. Cette condamnation est entrée dans le droit français en 2023 qui a abandonné toutes les poursuites pour boycott. Le boycott est légal.



Qu'est-ce que la campagne BDS ?

L'appel de la société civile palestinienne

Depuis plus de 75 ans, Israël interdit le retour des réfugié·s Palestinien·nes. Israël discrimine systématiquement sa minorité palestinienne. Depuis plus de 55 ans, Israël occupe militairement la Cisjordanie et Gaza et ne cesse d'opprimer, d'enfermer, d'appauvrir et de déposséder les près de 6 millions de Palestinien·nes qui y vivent. La colonisation de l'espace palestinien avance sans cesse. Des milliers de Palestinien·nes sont emprisonnés dans des conditions indignes.

Bien que la Cour Internationale de Justice ait reconnu le risque plausible de génocide à Gaza et d'apartheid en Palestine en 2024, les Etats occidentaux soutiennent activement Israël, et garantissent son impunité.



BOYCOTT DÉSINVESTISSEMENT SANCTIONS

L'appel des Palestinien·nes :

En 2005, la société civile palestinienne a lancé un appel au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions contre Israël jusqu'à :

- La fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du Mur, et à partir de 2007 la levée du blocus de Gaza
- L'égalité des droits des Palestiniens dans tous les territoires
- La réalisation du droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément au droit international.

Cet appel, connu sous le nom de campagne BDS, a émané de plus de 170 organisations de la société civile palestinienne regroupant toutes les composantes du peuple palestinien : les Palestinien·nes sous occupation, les Palestinien·nes citoyens d'Israël et les réfugié·es Palestinien·nes.

A l'image du boycott de l'Afrique du Sud dans les années 80, cette campagne est un mouvement, citoyen, non-violent et antiraciste qui ne vise pas une population mais des institutions. Son objectif est la fin de l'impunité d'Israël et le respect des droits des Palestinien·nes (à le forcer à respecter les droits des Palestinien·nes). Il cherche à obliger nos gouvernements à imposer de légitimes sanctions sur Israël pour l'application du droit international.

Nous soutenir nous contacter

Campagne BDS France, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Pour participer à nos actions, apporter vos compétences, contactez-nous à :
campagnebdsfrance@yahoo.fr - www.bdsfrance.org - FB @ BDSFrance - X @Campagnebds

Apartheid

L'illégalité et la violence de l'occupation coloniale israélienne en Palestine sont fréquemment dénoncées. On oublie souvent qu'Israël pratique un apartheid analogue à celui institué par les Blancs en Afrique du Sud jusqu'en 1991. L'ONU définit l'apartheid comme « **un système de ségrégation et de discrimination raciale institutionnalisées**, dans le but d'établir et de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre, et de l'opprimer systématiquement » (résolution 3068 que la France, Israël et les Etats-Unis ont refusé de ratifier).

En Israël

En Israël, les Palestinien·nes (deux millions, 21% de la population) sont des citoyens de deuxième classe. La loi israélienne leur interdit de posséder des propriétés sur 93 % du territoire qui est exclusivement réservé aux juifs d'Israël ou d'ailleurs. La loi les discrimine dans la législation sur la nationalité et sur le mariage, dans l'accès à l'éducation, aux logements et aux avantages sociaux. Plus d'une centaine de villages palestiniens d'Israël ne sont pas reconnus et ne reçoivent par conséquent aucun service. En 2018, Israël vote la loi de l'État nation qui les exclut.

A Jérusalem-Est et dans le Golan syrien

L'apartheid est encore plus poussé à Jérusalem-Est annexé par Israël en 1967, et sur le plateau syrien du Golan (dont 95 % de la population a été expulsée en 1967) annexé en 1981. Dans les deux cas, les habitantEs légitimes sont privéEs de citoyenneté et de droits civils. Les habitants de Jérusalem n'ont qu'un permis de résidence et Israël multiplie les évictions.

En Cisjordanie

L'apartheid est total en Cisjordanie. Pour les 500.000 colons juifs : lois et droits israéliens, communautés fermées, protection militaire, routes pour colons seulement, droit acquis d'attaquer les civils palestiniens. Pour les 2,5 millions de Palestinien·nes : juridiction militaire, 4.600 prisonniers dont 200 enfants, punitions collectives et tortures, confiscations de terres, couvre-feux, assassinats ciblés, bombardements, checkpoints et système de laissez passer empêchant la libre circulation dans et hors de la Cisjordanie. Le Mur de séparation annexe 10% de la Cisjordanie à Israël et empêche près de 100.000 Palestinien·nes d'accéder à leurs familles, lieux de travail, écoles, universités ou hôpitaux. Depuis 1967, plus de 18 000 maisons Palestinien·nes ont été détruites, plus d'un million d'oliviers et autres arbres fruitiers arrachés. Israël contrôle l'eau de Cisjordanie, en confisque plus de 80 % et revend le reste 4 fois son prix aux Palestinien·nes.

A Gaza

Deux millions deux cent mille Palestinien·nes de la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique: blocus total depuis 2007, privation des produits de première nécessité, destructions et bombardements violents répétés (2009, 2012, 2014, 2021 : 4000 morts). En 2018, la répression de la "Grande marche du retour", pacifique, a fait plus de 230 morts et 5000 blessés palestiniens. **En octobre 2023 commence la pire entreprise génocidaire commise par l'Etat israélien à l'encontre du peuple palestinien à Gaza**, avec près 40.000 personnes assassinées et 100.000 blessées les 11 premiers mois, des chiffres qui pourraient être multipliés par 5 en comptant les blessées et les malades qui ne survivront pas.

Dans le monde entier

Près de six millions de Palestinien·nes sont privés du droit au retour dans leur pays. A différents degrés, ce sont donc bien tous les Palestiniens (12 millions de personnes, dont la moitié a le statut de Réfugié) qui vivent une ségrégation quotidienne.

Nettoyage ethnique Le régime imposé par les 8 millions d'Israéliens sur les 12 millions de Palestiniens du monde entier ne se limite pas à l'apartheid. Chaque année, des milliers de Palestiniens sont chassés maison par maison ou par villages entiers à l'intérieur d'Israël (Bédouins du Néguev/Naqab), dans Jérusalem Est, en Cisjordanie et à Gaza. Ces crimes s'ajoutent à l'apartheid pour justifier absolument la campagne de boycott, désinvestissement et sanctions.

La campagne dans le monde et aujourd'hui en France

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde : maintenant les sociétés civiles de 40 pays y participent. En Israël, le courant « Boycott from within » et d'autres associations participent activement à la campagne BDS

Le boycott économique des entreprises israéliennes.

Par exemple Mehadrin (produits agricoles), Sodastream, TEVA (médicaments génériques), Keter et les produits Ahava distribués par Séphora. La campagne BDS a contribué à la fermeture d'Agrexco qui précédait Mehadrin.

Sodastream, touché par la campagne BDS, a quitté les territoires palestiniens occupés. Sa nouvelle usine est implantée sur des terres volées aux Bédouins palestiniens du Naqab/Néguev, ce qui continue d'en faire une cible pour la campagne BDS.

Une campagne de boycott ciblé permet de continuer à mettre la pression sur l'état Israélien



Le boycott académique, culturel et sportif.

De nombreux artistes, universitaires et sportifs célèbres tels que Ken Loach, Jean-Luc Godard, Peter Brook, Meg Ryan, Roger Waters, Peter Gabriel, Elvis Costello, Massive Attack, Titi Robin, Angela Davis, Alice Walker, Naomi Klein, Eduardo Galeano, Henning Mankell, Eric Cantona, Frédéric Kanouté, Trevor Hogan, Macklemore plus de 600 acteurs culturels suisses, 500 artistes canadiens, 500 artistes irlandais et 100 intellectuels norvégiens ont refusé de répondre à des invitations en Israël et refusent de participer à des manifestations culturelles, universitaires et sportives parrainées par les institutions israéliennes. Des syndicats d'enseignants ont également appelé publiquement à rompre les accords avec les institutions universitaires israéliennes. **Depuis le début du génocide en 2023, plusieurs universités ont rompu les accords les liant avec Israël.** BDS France mène campagne contre la tenue et la participation à des événements sportifs en Israël, et proteste lors d'apparition d'équipes nationales israéliennes sur les stades européen. Notamment la présence d'Israël aux JO de 2024.

La campagne BDS demande l'éviction d'Israël de la FIFA et s'oppose à la tenue des événements co-organisés en France avec des institutions israéliennes, festivals, jumelages, etc. Elle combat aussi toutes les tentatives de normalisation, c'est-à-dire les initiatives qui cherchent à faire croire à une égalité entre Israéliens et Palestiniens, entre occupant et occupés.

BDS France participe aussi à la campagne internationale contre le KKL (Fonds national juif) qui encadre, en Israël et dans les colonies, la politique d'apartheid basée sur des critères strictement communautaires.

Désinvestissement :

La campagne BDS appelle les banques et fonds de pension à désinvestir d'Israël. Depuis 2018, elle appelle au boycott d'AXA qui investit des millions d'euros dans les banques et entreprises israéliennes qui participent à l'occupation. Cette campagne a abouti et AXA a désinvesti de ces banques en 2024.

La campagne BDS vise aussi les entreprises non israéliennes qui collaborent avec la colonisation israélienne. Après Veolia, la campagne BDS vise l'entreprise basque CAF qui participe aux projets de tram colonial à Jérusalem. Une campagne contre l'équipementier Puma, sponsor de l'Association israélienne de football, contraint cette entreprise à ne pas renouveler son contrat de sponsoring.

Sanctions

Comme contre l'Afrique du Sud de l'Apartheid, BDS mène campagne pour l'isolement d'Israël par les institutions nationales et internationales. Depuis début 2014, l'Europe oblige en principe à refuser d'investir dans les colonies, c'est un premier pas. En février 2020, l'ONU a publié une liste de 112 entreprises exerçant une activité dans les colonies illégales et donc susceptibles d'être poursuivies. **La campagne BDS soutient les initiatives visant à faire condamner Israël par la Cour pénale internationale** comme les mandats d'arrêts demandés à l'encontre de Netanyahu. Enfin, répondant à l'appel à un embargo militaire d'Israël lancé en 2021, BDS France demande la fin des coopérations avec les entreprises militaires (IAI, Elbit Systems...) et s'associe à la campagne Stop Arming Israel qui organise notamment des actions de blocages d'usines et de livraisons.

Les succès de la campagne BDS inquiètent Israël, qui ne répond à cette campagne non violente basée sur les droits humains universels que par la répression et l'accusation absurde d'antisémitisme. Les succès de la campagne BDS nous encouragent à la développer résolument.